

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOÛT 2021 à 11 h**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 10 Excusées : 4 avec pouvoir

Votants : 14 dont 4 pouvoirs

- **CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF** : Accord du conseil par 13 voix pour et 1 contre pour la création d'un poste d'Adjoint administratif contractuel à temps non complet pour 30 heures hebdomadaire au 4 octobre 2021 afin d'être en binôme avec la secrétaire en poste.
- **QUESTIONS DIVERSES** :
- ✚ **Etat chaussée à Marijon** : Déstructuration de la chaussée au départ du chemin de Trapayac survenue depuis 1 an après les travaux d'aménagement de la traversée de Mariac. Recherche de la cause en cours avec le cabinet BEAUR, maître d'oeuvre. A suivre.
 - ✚ **Inter CCAS** : Une réunion est prévue le mardi 31 août afin de prévoir toutes les démarches nécessaires et obligatoires : passe sanitaire, déclaration de la manifestation en Préfecture au moins 15 jours avant la date de l'animation le dimanche 19/09/2021 au stade bouliste (jeux de bois avec « la Malle aux jeux) ou en cas de mauvais temps à la salle des fêtes complexe mairie.
 - ✚ **Plaques des noms de rues** : Un devis a été demandé pour 50 plaques afin de changer les plaques des noms de rues en y insérant le nom de la commune. A prévoir 72 plaques. A voir également pour changer la plaque « Abel MARIAC » sur la passerelle qui est cassée.
 - ✚ **Prévention risque légionelle** : Avec la prochaine rentrée, il est indispensable de procéder à des opérations d'entretien et de vérification dans les réseaux d'eau dans les ERP afin de s'assurer de l'absence de contamination par les légionelles. L'ARS a fait suivre une fiche pratique sur les bonnes mesures à adopter qui est disponible sur le site de l'ARS Auvergne Rhône Alpes. Prévoir de vidanger les chauffe-eau 15 jours avant la rentrée.
 - ✚ **Transport scolaire** : La convention de délégation de compétences transport scolaire qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021 pour une durée de 6 ans a été signée. Un avenant pour tenir compte de la demande de dérogation pendant 1 an ou 2 ans maximum pour l'âge du véhicule va être présenté à la prochaine commission permanente régionale.
 - ✚ **Loi 3DS** : Ce projet de loi concerne entre autre, les biens sans maîtres dont le délai pour que les communes puissent intégrer ces biens dans leur patrimoine passerait de 10 ans au lieu de 30 ans actuellement. A suivre.
 - ✚ **Reprise épicerie** : Les démarches administratives sont toujours en cours. Le bail vient d'être signé en tant qu'entreprise individuelle afin de permettre leur immatriculation auprès de la CCI.
 - ✚ **Toilettes sèches** : Un devis va être demandé à l'entreprise HILAIRE Frères pour la pose d'un hublot rond.
 - ✚ **Recensement population INSEE** : Il aura lieu du 30 janvier 2022 au 19 février 2022. Deux agents recenseurs seront nommés : Marie DELORME, Karine PORTANGUEN, Aurélie SOUILHOL sera nommée en suppléante.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 12 h